

Cossigny de Palma récompensé pour ses travaux sur l'indigo

M. Chevreau à M. Béquet, Isle de France, le 8 octobre 1779

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 26 *Béquet, Jean Baptiste, régisseur des traites à Madagascar*. Vue 535.

M. Béquet est régisseur des traites à Foulpointe (ou Foulepointe), île de Madagascar.

M. Chevreau, commissaire de la Marine, a été officier d'administration à l'Isle de France, très proche collaborateur de Poivre. Il sera bientôt ordonnateur à l'Isle de France, à ce moment il est ordonnateur à Pondichéry, il doit donc n'être que de passage à l'Isle de France.

Joseph François Charpentier de Cossigny dit Cossigny de Palma est un colon de l'Isle de France. Il a bien connu Pierre Poivre durant son intendance, les deux hommes s'appréciaient beaucoup. Ils avaient un goût commun pour l'horticulture, et eurent une très nombreuse descendance commune, née de l'union de deux de leurs petits enfants.

L'intérêt porté par Cossigny à l'indigo a fait l'objet de sa part d'une publication *Essai sur la fabrique de l'indigo*. Ses travaux à ce sujet apparaissent dans de nombreuses lettres transcrites dans un imprimé intitulé : *Le jardin du Roi (1778). Correspondance de Jean Nicolas Céré*. Nous avons transcrit plusieurs lettres de cet imprimé à l'année 1778, dont quelques-unes de celles qui traitent de l'indigo.

Cossigny n'avait pas d'état d'âme à propos de l'esclavage pratiqué aux Mascareignes, comme en témoigne son mémoire *lettre à M. Sonnerat* où il soutient que les esclaves sont bien traités à l'Isle de France, contrairement à ce qu'avait écrit Sonnerat dans son ouvrage *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*, livre 4, chapitre 4.

=====

Isle de France, le 8 octobre 1779

J'ai appris avec plaisir, Monsieur, à mon arrivée ici, que vous jouissiez à Madagascar de la confiance de Messieurs les administrateurs de ces colonies, et que vous vous rendiez très utile au service, en raison des connaissances que vous avez acquises, et de vos liaisons avec les gens du pays. Je vous en félicite de tout mon cœur, et même d'avance, sur le succès que vous aurez en remplissant les diverses demandes qui vont vous être faites pour les besoins présents et à venir de l'Isle de France.

Vous aurez sûrement appris par le vaisseau *le Prévost* expédié depuis peu d'ici pour Foulpointe quelles sont les dispositions favorables de M. le vicomte de Souillac et de M. Foucault pour M. de Cossigny de Palma, et ce par connaissance et pour récompense des travaux et des dépenses qu'il a faites pour éclairer ses concitoyens et toutes les colonies commerçantes sur l'objet appelé *Indigo*. Comme la saison avance, j'ai vu avec satisfaction qu'il différerait de se transporter lui-même à Madagascar, et qu'il chargeait de ses affaires M. Roupeau, porteur de la présente lettre. Mon amitié depuis longtemps pour M. de Cossigny, et la confiance que j'ai dans vos dispositions à faire ce qui est juste, me déterminent à vous le recommander particulièrement et pour que vous lui facilitiez à l'aide des véritables moyens qu'il emporte avec lui, une prompte et bonne traite de Noirs, à compte des 200 que le Gouverneur lui a accordés sur Madagascar. Il n'est sûrement pas besoin, Monsieur, que je vous en dise davantage à ce sujet, parce que je suis certain du plaisir que vous aurez à faire quelque chose qui satisfasse le penchant que j'ai à obliger dans l'occasion mes véritables amis.

Je suis très sincèrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Chevreau

* * *